

INSTALLATION / DÉPART DES PROFESSIONNELS

DE **SANTÉ** DE L'OUEST

Vous souhaitez :

- ✓ Vous installer dans l'Ouest de la Réunion ?
- ✓ Partir en retraite, changer de territoire, ou quitter le département ?

1 INSTALLATION SUR LE TERRITOIRE OUEST

a Visitez le site : www.lareunion.ars.sante.fr

- Aller dans la rubrique
« Établissements et professionnels de santé »
- Puis > **Démarches & Accompagnement**
- > Se former, s'installer, exercer

b Portail des Professionnels de Santé (PAPS)

www.lareunion-mayotte.paps.sante.fr/

- Accéder au site
- Cliquez sur le lien « **Accéder au portail PAPS** »

c « Je suis ... » « Je m'informe sur ... »

- Choisissez votre profession dans la liste déroulante,
- Choisissez ensuite « **L'installation et les démarches** »,
- et cliquez sur « **Accéder aux services dédiés** ».

d Rubrique Mes Démarches

- Cliquez sur l'onglet « **Mes démarches** »
- Suivre les recommandations & les étapes adaptées à votre profession.
- Cliquez sur « **Accéder aux services dédiés** ».

Vous pouvez aussi vous rendre sur :

www.cgss.re

- > Professionnels de santé
- > Mes démarches
- > Je m'installe à La Réunion

Vous retrouverez la liste de toutes les pièces à fournir pour toute demande d'installation en fonction de votre activité professionnelle.



2 VOUS CHANGEZ DE TERRITOIRE ET QUITTEZ LE DEPARTEMENT ?

- Informez votre territoire d'arrivée (ARS et PAPS régionaux).
- Prévenez la CPTS Ouest :).

3 UN DÉPART EN RETRAITE ?

Reproduisez les étapes **a** et **b** de la procédure 1.

c « Je suis ... » « Je m'informe sur ... »

- Choisissez votre profession dans la liste déroulante,
- Choisissez ensuite « **La cessation d'activité** »,
- et cliquez sur le bouton « **Accéder aux services dédiés** ».

d Onglet Préparer ma retraite

- Cliquez sur l'onglet « **Préparer ma retraite** »
- Laissez-vous guider par les recommandations et les étapes adaptées à votre profession !

LES NUMÉROS UTILES

ARS Réunion : 02 62 97 90 00
Assuré (social) : 3646
Urssaf (vos cotisations) : 3698
Votre caisse de retraite : 3960
Vie conventionnelle et facturation : 3608